Envoyé en préfecture le 06/07/2022
Reçu en préfecture le 06/07/2022
Affiché le
ID : 063-216302620-20220628-28042022-DE

pppppRépublique française
Département du Puy-de-Dôme
Commune d'Orcet
Séance du Conseil municipal du 28 juin 2022

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ATTRIBUEE AU JUDO CLUB D'ORCET

L'an deux mille vingt-deux, le 28 juin, à 19 heures 30, le conseil municipal de la Commune d'Orcet dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Dominique GUELON, Maire.

Etaient présents (17) ou représentés (4) :
Dominique GUELON, Valérie ROUX, Martine MATHELY, François MARQUET, Jean-Paul BOUVIER, Bernard DUCREUX, Francis GILBERT, Christian GIRY, Michèle PINET, Bénédicte BORREL, Henri-Bernard BOULINGUEZ représenté par Valéry VIALLARD, Gérard CHEVRIER-DOUSSET, Julie DURIEZ, Sébastien MORANGE, Patricia FOUGERE, Magali LEWICKI représentée par Gérard CHEVRIER-DOUSSET, Sophie PICOT représentée par Gérard CHEVRIER-DOUSSET, Arnaud MITORAJ représenté par Patricia FOUGERE, Alexandra PIRON, Aline TETEVIDE, Valéry VIALLARD

Étaient excusés (2) : Xavier DUBOIS, René GUELON

Quorum :8

Secrétaire de séance : Martine MATHELY

Vu le devis pour le remplacement de l'ensemble des tapis de judo du dojo dont le coût total s'élève à 6732 € (68 tatamis à 99 € pièce)
Vu que le Judo club a obtenu du Département une subvention pour le remplacement des tapis d'un montant de 1683 €,
Considérant que les tapis de judo du dojo sont usés et ne correspondent plus aux normes actuelles,
Considérant par ailleurs que la propriété des tapis nouvellement acquis sera transférée à la Commune par la voie d'une convention signée avec le Club de judo,

Le Conseil municipal, décide, à l'unanimité :

- D'attribuer au judo club d'Orcet une subvention exceptionnelle de 5049 € pour le renouvellement de l'ensemble des tapis du dojo
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de transfert de propriété des 68 nouveaux tatamis à la Commune

Fait à Orcet le : 05 juillet 2022
Signé le : 05 juillet 2022 à Orcet
Publié le : 06 juillet 2022
Transmis le : 06 juillet 2022

Le Maire,

Dominique GUELON